

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DEPRUNELLI DI FIUMORBU  
SEANCE DU 29 MAI 2015

L'an deux mil quinze le vingt-neuf mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON De BUOCHBERG

DATE DE LA CONVOCATION 21/05/2015

**Etaient présents :** Pierre SIMEON DE BUOCHBERG ; Alain ANGELI ; Jean ROSSINI ; Marie-Josée SANTONI ; Ange-Marie MONDOLONI ; René DOMINICI ; Bernadette CASAMATTA ANDREANI ; Régine RUSAFÀ ; Sébastien GUIDICELLI ; Sandrine CHIODI ; Maguy ROCCHI ; Sébastien OTTOMANI ; Aline RUGGERI ; Stéphanie IACOMETTI ; Michel GRIMALDI ; Christian PAOLI ; André ROCCHI ; Jean-François OTTOMANI.

Nombre de  
conseillers

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 21

Absents : 05

dont Représentés : 03

**Etaient absents :** Natacha PERALDI ; Mélanie ESPI VENTURINI ; François SANTONI ; Jean-Philippe MARTINETTI ; Dominique VILLARD ANGELI.

**Etaient représentés :** Natacha PERALDI représentée par Alain ANGELI ; Jean-Philippe MARTINETTI représenté par Pierre SIMEON DE BUOCHBERG ; Dominique VILLARD ANGELI représentée par Jean-François OTTOMANI.

**Secrétaire de séance :** Michel GRIMALDI

\*\*\*\*\*

**OBJET : CONVENTION INFRASTRUCTURES SPORTIVES**

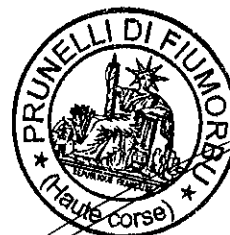
Dans le cadre de la convention quadripartite (Collectivité Territoriale de Corse ; Commune de Ghisonaccia ; commune de Prunelli-di-Fium'Orbu ; Lycée du Fium'Orbu), une convention d'utilisation hors temps scolaire, des installations sportives de la cité scolaire du Fium'Orbu, fixant les droits et obligations de chacune des parties, dans le cadre de la mise à disposition d'installations sportives et d'équipements de la cité scolaire, est proposée.

Vu le projet de convention annexée à la présente délibération,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- D'approuver les termes de ladite convention
- D'autoriser le maire à signer ladite convention et tous documents relatifs à ce dossier
- De mettre en vigueur les dispositions de ladite convention

**Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que ci-dessus**



Le Maire,